

PRIORITÉS D'INTERVENTION DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ – VOLET 2 DE LA MRC DU GRANIT 2025-2026

Les projets déposés dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR) de la MRC du Granit devront contribuer à la réalisation des priorités d'intervention de la MRC, lesquelles ont été inspirées entre autres de la Planification stratégique de la MRC 2021-2026. **Sans être limitatifs, les projets directement en lien avec l'atteinte de ces objectifs seront priorisés en 2025-2026.**

1- Protéger l'environnement et s'adapter aux changements climatiques

Afin de protéger l'environnement et de s'adapter aux changements climatiques, il est souhaité entre autres de :

- Développer une résilience du milieu face aux changements climatiques.
- Maintenir ou améliorer la qualité de l'eau dans la MRC du Granit.
- Responsabiliser l'ensemble des acteurs concernés par la gestion des matières résiduelles et participer à leur réduction.
- Sensibiliser et éduquer la population aux bienfaits de la protection de l'environnement nocturne et accompagner les entreprises, électriciens, fournisseurs et citoyens vers des solutions durables et conformes.

2- Favoriser la vitalité des milieux de vie et la réponse aux besoins des collectivités locales, notamment par le maintien et le développement de services de proximité

Dans le but de favoriser la vitalité des milieux de vie et la réponse aux besoins des collectivités locales, la MRC du Granit souhaite :

- Offrir la possibilité d'évoluer dans des milieux de vie complets où les citoyens peuvent vivre, travailler, apprendre, se divertir et s'impliquer.
- Soutenir le maintien et le développement de milieux de vie dynamiques, inclusifs et attractifs avec un accès à des services de proximité essentiels tels que la petite enfance, l'éducation, la santé, le logement, le transport et les commerces de base.
- Soutenir un tissu communautaire, des initiatives citoyennes et des activités de loisirs qui renforcent la cohésion sociale et l'attachement au territoire.

3- Soutenir le tourisme durable, la vitalité culturelle et le patrimoine du territoire estrien

Pour la promotion du tourisme durable, de la vitalité culturelle et du patrimoine, les projets pourront :

- Supporter le développement de projets d'infrastructures touristiques durables.
- Soutenir la Route des Sommets
- Soutenir l'accueil touristique
- Participer au rayonnement et à la mobilisation de la protection du ciel étoilé.
- Assurer une synergie dans le développement culturel du Granit, appuyer les acteurs et faciliter l'accès à la culture.

4- Renforcer l'accès à des modes de transport collectif, partagé et actif répondant aux besoins de mobilité de la population et des entreprises

Dans la volonté de renforcer l'accès à des modes de transport collectif, partagé et actif répondant aux besoins de mobilité de la population et des entreprises, les actions graviteront autour de ces actions :

- Renforcer la concertation et la compréhension des enjeux de transport collectif auprès de la communauté du Granit.
- Soutenir un modèle durable de transport collectif.
- Mobiliser les acteurs pour améliorer l'accessibilité des modes de transport alternatifs répondant aux besoins de clientèles variées.
- Soutenir la réalisation de projets en transport collectif et actif.
- Promouvoir des habitudes de transports actifs et collectifs, notamment chez les jeunes

5- Valoriser la réussite éducative et soutenir le développement des compétences et l'épanouissement de l'individu

Afin de valoriser la réussite éducative et le soutien du développement des compétences, la MRC du Granit souhaite :

- Soutenir la réussite éducative sous toutes ses formes.
- Soutenir les institutions post-secondaires pour favoriser la scolarité de proximité.

6- Développer une économie basée sur l'innovation, la diversification et l'entrepreneuriat

Pour bâtir une économie basée sur l'innovation, la diversification et l'entrepreneuriat, les actions suivantes seront mises de l'avant :

- Soutenir le développement de l'entrepreneuriat sous toutes ses formes.
- Soutenir les entreprises dans leur besoin d'innovation et leur recherche de financement.
- Bonifier l'accompagnement des entrepreneurs et des entreprises afin d'en favoriser la croissance, la compétitivité et leur pérennité.
- Offrir un soutien au démarrage d'entreprises innovantes.

- Favoriser l'accueil et le maintien de la main-d'oeuvre dans la région
- Favoriser le développement économique par le soutien à la réalisatioin d'initiatives, mobiliser les acteurs et prioriser le développement économique régional et durable.
- Renforcer la cohésion de notre territoire en facilitant l'accès aux services de la CCIRM pour l'ensemble des municipalités.

7- Reconnaître et soutenir les secteurs bioalimentaire et forestier en Estrie

Pour reconnaître et soutenir les secteurs bioalimentaire et forestier, quelques actions peuvent se déployer :

- Inventorier et analyser le potentiel de reconversion des terres en friche, participer à la sensibilisation sur la cohabitation des usages en zone agricole, et agrandir le réseau de prévention et favoriser la santé et le bien-être des entrepreneurs agricoles.
- Faciliter le développement harmonieux de la zone agricole
- Participer à un circuit agro-touristique
- Valoriser le travail agricole et participer à son rayonnement auprès de la population par l'éducation et la cohabitation.

8- Assurer une gouvernance proactive, efficace et concertée par la mise en place d'une synergie collaborative et le déploiement du rayonnement des opérations de la MRC pour mettre en valeur ses orientations sociales, environnementales et de développement.

Dans le but de maintenir ses hauts standards de performance organisationnelle, la MRC du Granit priorise de :

- Faciliter la concertation avec ses partenaires afin de voir émerger une synergie pour le bénéfice de l'ensemble de la collectivité qu'elle dessert.
- Mettre en valeur sa mission, son rôle, ses mandats, ses objectifs et ses réalisations auprès de ses municipalités, ses citoyens, ses entreprises et ses partenaires afin de maximiser son potentiel et son efficacité.
- Faire rayonner les orientations sociales, environnementales et de développement.
- Procéder à la mise à jour de la planification stratégique quinquennale.